

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET

DE RÉSERVATION D'UNE LOCATION TOURISTIQUE

Le fait de séjourner à LA CHATAIGNERAIE implique l'acceptation du règlement intérieur du camping avec l'engagement de s'y conformer.

Vous trouverez le règlement intérieur sur le site internet du camping dans la rubrique des "Tarifs et Réservation". Ce dernier est également affiché à l'entrée du camping.

Pour être admis à pénétrer ou à s'installer sur le terrain, il faut y avoir été autorisé par le responsable du bureau d'accueil ou le gestionnaire. **Ces conditions générales de vente ont été mises à jour le mercredi 1^{er} Décembre 2021.**

LOCATION MOBIL-HOME, TENTE AMENAGÉE, COCO SWEET ET CHALET :

La réservation peut s'effectuer à la nuitée en basse saison (2 nuits minimum) ou en haute saison pour une durée minimale égale à une semaine. Pour effectuer votre réservation deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous nous contactez par téléphone ou par email. À la suite de ce contact une option sera posée selon vos choix, et un contrat vous sera transmis pour effectuer votre réservation ;

- soit vous effectuez directement la réservation en ligne sur le site internet du camping.

La réservation sera enregistrée par ordre chronologique d'arrivée du courrier et des emails.

Elle ne devient effective qu'après retour du contrat de réservation signé de l'accord du camping ou de l'envoi d'un mail de confirmation pour la réservation en ligne ainsi que de l'encaissement des fonds correspondants aux arrhes demandés.

Les arrhes sont de « 25 % du tarif de la location + 20 € de frais de dossier », et ne peuvent en aucun cas être inférieurs au tarif d'une seule nuitée + 20 € de frais de dossier.

La réservation d'une location ne sera définitive qu'après le versement du solde de la location, l'envoi de vos chèques de caution et de la copie de la pièce d'identité de la personne qui effectue la réservation **un mois avant** la date d'arrivée. Dans le cas où le solde ne nous parvient pas dans ce délai, la réservation sera annulée et les arrhes de 25 % ainsi que les frais de dossier seront conservés par le camping.

Les tarifs comprennent la location de l'hébergement, l'eau, le gaz et l'électricité. Les locations sont équipées d'un nécessaire de cuisine, d'un réfrigérateur, d'une plaque de cuisson, d'un micro-onde, d'une terrasse couverte avec un salon de jardin. **Seuls les draps, oreillers et le linge de maison ne sont pas fournis.** Nous pouvons vous proposer un service de location de draps et d'oreillers ainsi que la location de linge de toilette en amont de votre arrivée et ceux uniquement sur réservation.

Le ménage final est à effectuer par le locataire. Une somme forfaitaire sera retenue si le ménage n'a pas été fait correctement. En outre, nous pouvons vous proposer un forfait ménage sur réservation en amont de votre arrivée.

L'inventaire d'arrivée et de départ est effectué par le client seul. Deux chèques de caution vous seront demandés à l'arrivée et détruit dans un délai de 10 jours si aucun frais de remise en état des lieux et / ou de remplacement à la valeur du matériel manquant et / ou détérioré n'est nécessaire. Vous serez dans ce cas prévenu par email de la destruction des dits chèques. Dans le cas contraire un chèque vous sera renvoyé par voie postale après déductions faites des frais engendré pour "La Châtaigneraie". Un chèque de 250 € couvrira la casse ou la dégradation du matériel et l'autre d'un montant à déterminer selon le type de location réservé couvrira les frais de ménage dans le cas où ce dernier n'a pas été correctement effectué. Merci de bien vouloir nous les faire parvenir au même moment que le solde de votre séjour.

L'heure d'arrivée est prévue le samedi, le dimanche, le lundi ou le mercredi en fonction de votre réservation à partir de 16h 00. Le départ est prévu le samedi, dimanche, lundi ou mercredi avant 10h 00, ou avant 9h 00 pour les familles ayant réservé leur forfait ménage au préalable.

Annulations & Assurances :

En cas d'annulation, d'interruption de séjour ou départ anticipé, sans adhésion à l'assurance aucun remboursement ou réduction de séjour ne sera effectué quelques soient les circonstances.

Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire auprès de "Campez-couvert" votre assurance annulation ou d'interruption du séjour. *À compter du 1^{er} décembre 2020, notre prestataire campez-couvert propose une extension de vos droits d'Assurance et Assistance en cas de COVID-19.*

Le camping La Châtaigneraie est en mesure de souscrire en votre nom l'assurance annulation. Afin d'y souscrire, merci de cocher la case " Je souscris à l'assurance annulation proposé par le camping La Châtaigneraie en date du : " Du contrat de réservation ou d'y souscrire au moment de votre réservation en ligne.

COVID-19 : Si le camping doit annuler votre séjour du fait d'une fermeture administrative imposée, fermetures des frontières, ou quarantaine et confinements généralisés pour lutter contre la propagation de la COVID-19, les sommes versées resteront acquises au camping et feront l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour à La Châtaigneraie. Ce report de séjour devra être effectué au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante.

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucune réduction ou remboursement ne sera consenti. Veuillez nous prévenir si vous retardez votre arrivée, nous gardons une réservation 24 heures. Passé ce délai, nous considérons celle-ci comme une annulation. Le camping se réserve le droit de relouer et les frais de réservation ainsi que les arrhes resteront acquis au camping (Article 1590 du CODE CIVIL).

En cas de modification du nombre ou de l'identité des personnes initialement prévues par le contrat de réservation ou la réservation en ligne cette information devra être obligatoirement signalée le jour même au bureau d'accueil. Toutes les locations sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être sous-louées ou cédées.

Le numéro de locatif attribué lors de la réservation n'est pas garanti. Il peut être modifié en fonction des impératifs du planning.

GENERALITÉS ET RÈGLES DE VIE :

Le client accepte l'hébergement en l'état (arbres, plantations, végétations, etc.). Il dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, intempéries, de catastrophes naturelles, bris de glaces ou vol.

Le silence doit être total entre 22h 00 et 7h 00. Une exception s'entend pour les soirées organisées par le camping. Les usagers du camp sont priés d'éviter tous les bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

La taxe de séjour est redevable et est fixée à 0,55 € / nuit / personne de 18 ans et plus.

L'éco-participation est redevable et est fixée à 0.25€ / nuit / personne. La Châtaigneraie étant soumise à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, ...), nous appliquons une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation.

En ce qui concerne **les piscines**, le règlement y est affiché à l'entrée et tous les mineurs devront être accompagnés d'un adulte. Vous devez utiliser le pédiluve et **les maillots de bain sont obligatoires. Les shorts et bermudas sont interdits pour raison d'hygiène.** En cas de non-respect de ces règles, le baigneur risque l'exclusion. La baignade est sous la responsabilité des utilisateurs. Afin de vous faire bénéficier de la meilleure expérience client possible l'eau du complexe aquatique, exception faite des toboggans, est chauffée.

En basse saison, seul le complexe aquatique couvert (piscine couverte, bain à remous couvert et pataugeoire couverte) est ouvert aux horaires indiqués à l'entrée principale du parc aquatique, et les terrains de sports sont accessibles sans participation financière. En cette même saison, nos autres services (réception, épicerie, restauration,...) sont ouverts ponctuellement. Les horaires de l'ensemble des services sont indiqués sur place.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse, les carnets de vaccination et de tatouages sont obligatoires. En location seuls les chiens de petite taille (maxi 8 kg) sont admis, avec obligation d'un inventaire de fin du séjour. Le tarif animal est indiqué sur la grille des tarifs. **En Juillet et Aout, les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans les locations.**

Les barbecues sont uniquement autorisés à condition d'utiliser les barbecues à charbon mis à votre disposition sur les zones prévues à cet effet.

L'accès **véhicules** est autorisé de 7h 30 à 23h 30. En dehors de ces horaires, ils doivent rester sur le parking extérieur. **Tous les emplacements sont prévus avec le stationnement d'1 véhicule**, tout autre véhicule à moteur (moto, quad, bateau...) sont considérés comme véhicules supplémentaires s'ils restent stationnés sur l'emplacement (voir grille des tarifs). Le véhicule doit impérativement rester sur l'emplacement et ne pas empiéter sur un emplacement vide.

Les visiteurs sont considérés comme des personnes de passage et en aucun cas ne pourront rester séjourner avec le campeur. Ils doivent se présenter à l'accueil avant de pénétrer sur le terrain, ils sont sous la responsabilité de leurs hôtes. Leurs véhicules doivent rester sur le parking. Ils devront s'acquitter de la redevance indiquée sur la grille de tarifs. Ils auront alors accès aux prestations du camping.

La responsabilité du camping ne peut être engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations ou structures internes au camping, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants restent en permanence, quelque soit le lieu d'activité (espace de jeux, piscine, chemins de circulation, ...) sous la responsabilité de leurs parents, ces derniers étant responsables du comportement et de la sécurité de leurs enfants.

Le responsable du camping se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas ces consignes.